

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 48

**Artikel:** Lausanne, 1er décembre 1883  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187916>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au bureau de  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; —  
 s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*.  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

Lausanne, 1<sup>er</sup> décembre 1883.

L'épouvantable catastrophe dont notre lac vient d'être le théâtre donne de l'à-propos aux lignes suivantes, publiées par un journal scientifique :

« *Maintien à flot des navires en cas d'avaries.* — M. Werner, de Listrup (Hanovre), propose d'appliquer au maintien à flot des navires, en cas de collision, par exemple, le système du Dr Raydt, pour soulever les fardeaux au moyen de ballons. Il propose de disposer de chaque côté du navire, au dessous de la ligne de flottaison, cinq ou six chambres contenant des ballons dégonflés qui communiqueraient par des valves avec des réservoirs d'acide carbonique. Un appareil mécanique placé sur le pont permettrait d'ouvrir les valves et les portes des chambres. Les ballons ainsi gonflés permettraient, en cas de collision, de retarder l'enfoncement du navire pendant trente minutes, ce qui suffirait pour préparer les chaloupes, etc.

Ces ballons pourraient être faits en toile à voile trempée dans une dissolution de caoutchouc et doublée avec la même matière. »

C'est à juste titre qu'on se préoccupe de rechercher des moyens de sauvetage et qu'il s'est constitué dans les diverses cités maritimes des sociétés de secours pour les naufragés ; car on ne peut guère se figurer le nombre inouï des désastres qui arrivent annuellement sur mer. Il suffit pour s'en faire une idée d'en consulter la statistique.

Le nombre des navires perdus dans l'année 1866, par exemple, s'élevait à 2932, dont 1434 anglais. Et il faut noter que dans ce chiffre ne sont pas comptés les bâtiments des pays tels que la Malaisie, le Japon, l'Indo-Chine, la Chine, etc., où la mer est si mauvaise que les naufrages s'y produisent dans l'effrayante proportion de 50 pour cent.

Les 2932 naufrages ci-dessus peuvent être classés de la manière suivante : Vapeurs, 168 ; — navires à voiles en bois, 2732 ; — navires à voiles en fer, 32.

En 1872, les navires à voiles perdus totalement étaient au nombre de 2682, et les navires à vapeur au nombre de 244.

Depuis quelques années on a remarqué une certaine diminution dans le nombre des naufrages des navires à voiles et, par contre, une augmentation dans le nombre de ceux des steamers, ce qui s'explique par le développement de la navigation à vapeur. Ce sont les abordages, les chocs imprévus,

comme celui que nous avons aujourd'hui à déplorer, qui causent le plus souvent ces accidents. C'est ainsi que le nombre des sinistres en pleine mer forme presque le tiers des naufrages constatés.

### En chemin de fer.

On connaît les innombrables subterfuges dont se servent les voyageurs en chemin de fer pour empêcher que le compartiment où ils sont montés les premiers ne soit envahi par de nouveaux arrivants.

On n'ignore pas, en effet, que dans un wagon, il y a quatre bonnes places, à la condition, bien entendu, que ces quatre places soient occupées par des gens qui s'accordent entr'eux, et notamment par quatre personnes dont deux au moins ne redoutent pas d'aller à reculons. Il faut aussi que l'on soit du même avis sur la quantité d'air qui doit entrer dans un compartiment. Un homme de tempérament apoplectique veut toutes les fenêtres ouvertes, un homme enrhumé les veut hermétiquement closes ; l'un ne peut vivre sans fumer, l'autre ne peut supporter l'odeur du cigare, et le reste à l'avenant.

Cependant, lorsqu'on est quatre dans un wagon, et qu'on est parvenu à s'entendre, l'important est de s'arranger de manière à n'être pas huit ou dix au moment du départ.

Pour cela, on use de divers stratagèmes dont le plus habituel est de se présenter en masse à la portière et de hurler : « Complet ! » quand un nouveau voyageur se présente, mais ce moyen est bien usé et il ne produit plus aucun effet.

Un des plus jolis subterfuges de cette espèce est celui qu'employait un monsieur voyageant souvent sur la ligne de Paris à Bordeaux. Il arrivait de bonne heure à la gare, montait le premier dans un wagon et tirait avec soin tous les rideaux, plongeant ainsi son compartiment dans une obscurité complète.

Mettait-on la main à la poignée de la portière pour monter avec lui, notre homme présentait à la fenêtre une tête pâle, coiffée d'un chapeau à large crêpe, et prononçait d'une voix de basse profonde ces paroles encourageantes : « Compartiment des pompes funèbres ! »

Mais ce que l'on redoute le plus pour voyager, c'est le voisinage des enfants en bas-âge, qui piaillent, gigotent, mangent, boivent ou... font pis, au grand désagrément de leurs voisins.

Cette terreur des voyageurs pour les enfants, a inspiré à une maison américaine une idée pratique,